



Tva por un marchand etranger

Par **italiano**, le **02/11/2012** à **12:32**

Bonjour,

mercredi je part pour une foire en France. Je suis italien avec une license de vente au foires avec un numero de tva italien. Je vends 1 seule fois au un grand salon a Lyon et je vend le 100 % des mes objets seulement a des collectionneurs particuliers francais, vente par an 4-5000 euros. Mon volume d'affaires est de 40.000 par an en Italie.

Probleme :

Il faut demander le numero de tva temporaire francais et payer la tva en France sur le vendu declare' au salon ??

Il y-a un forfait etabli par l' Europe entre le quel il ne faut payer rien ??

Je laisse la reception fiscale italienne a mes clients francais et je paye la tva en Italie sur le montant du jour a la foire ??

Ici j'ai obtenu 4 reponses diver par l'hotel des finances italien.

S.v.p. un aide rapide si possible, je part mercredi

Pardonnez la grammaire. Merci Massimiliano